

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « OBSERVATOIRE AFRICAIN POUR LES ACTIONS HUMANITAIRES » en abrégé « OAAH »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody-Angré 9e tranche à l'opposé de l'immeuble de la Direction General des Marchés Publiques., Lot 03, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OBSERVATOIRE AFRICAIN POUR LES ACTIONS HUMANITAIRES » en abrégé « OAAH »

Objet : Promotion de la convention des nations unies relatives aux droits des personnes en grandes difficultés; Education et formation pour les enfants et jeunes filles malades, handicapés ou en difficultés, Développement humain et lutte contre la pauvreté, Santé et environnement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et Immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody-Angré 9e tranche à l'opposé de l'immeuble de la Direction General des Marchés Publiques., Lot 03, Ilot 18

Dirigeant(s) M LUI TRA BI AXEL FEZAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05064 du 28/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62501/GTCA/RC/2023 du 28/08/2023

